



CONSEIL MUNICIPAL
LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
EN SEANCE DU
LUNDI 23 JANVIER 2023 à 20H

Délibération n°	Objet	Décision du conseil municipal
01-2023,	OGEC - Demande de subvention exceptionnelle	Adopté à l'unanimité
02-2023,	Participation aux frais de fonctionnement des écoles privées	Adopté à l'unanimité
03-2023,	Projet de rénovation du restaurant solaire - Subvention DETR - Approbation du plan de financement	Adopté à l'unanimité
04-2023,	Vente d'une parcelle communale au Maritou	Adopté à l'unanimité
05-2023,	Convention d'étude en vue de réaliser un projet de renouvellement urbain avec l'EPF	Adopté à l'unanimité
06-2023,	Convention de la prestation paie CDG85	Adopté à l'unanimité
07-2023,	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021	Adopté à l'unanimité
08-2023,	Demande de fonds de concours exceptionnel - Aménagement sentier pédestre centre bourg	Adopté à l'unanimité
09-2023,	Convention Lotissement d'un montant de 400 000 € auprès du CM - Lotissement Geneston Le Doué	Adopté à l'unanimité

Document mis en ligne sur le site internet de la ville de Saint Malo du Bois et affiché en mairie conformément à l'article L2121-5 du CGCT, le 24/01/2023

Le Maire
Arnaud PRAILE

